


### 62EMES JOURNEES NATIONALES DE FORMATION DE SANTE AU TRAVAIL DANS LES ETABLISSEMENTS DE SOINS ET MEDICO-SOCIAUX

 **2 jours – 13h15**  **24 au 25 sept. 2026**  **De 80 à 150 stagiaires**  **Adhérent : 550 € TTC**  
**Non adhérent : 800 € TTC**  
**Tarif préférentiel internes en santé au travail (sur justificatif) : 65 €**  
*(en fonction des places disponibles)*

 **Lieu de formation** Ministère de la Santé, 14 Av. Duquesne, 75007 Paris

 **Intervenants** Professionnels experts dans les domaines de la santé au travail, de la prévention, de la médecine hospitalière, de l'addictologie, de l'activité physique adaptée et de la recherche universitaire

 **Objectifs**

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Actualiser leurs connaissances en santé au travail hospitalière en fonction publique hospitalière.
- Identifier les enjeux actuels de prévention dans les établissements de soins et médico-sociaux.
- Approfondir les facteurs de risques professionnels émergents.
- Promouvoir de nouvelles stratégies de prévention adaptées aux situations rencontrées.
- Analyser des retours d'expérience et transférer des pratiques professionnelles dans leur exercice.
- Renforcer la collaboration interprofessionnelle au sein des services de santé au travail.

 **Publics concernés**

- Médecins du travail et médecins de prévention ;
- Infirmiers(ères) de santé au travail ;
- Internes en médecine du travail ;
- Professionnels des services de prévention et de santé au travail ;
- Cadres de santé ; Responsables RH et prévention ;
- Tout professionnel concerné par la santé au travail dans les établissements sanitaires et médico-sociaux.

 **Pré-requis**

- Aucun

 **Modalités pédagogiques**

- Apports théoriques et scientifiques ;
- Présentations orales par des experts ;
- Études de situations professionnelles ;
- Retours d'expérience ;
- Temps d'échanges avec les intervenants ;
- Supports de présentation transmis aux participants *(selon autorisation des intervenants)*

 **Évaluation et suivi**

- Pré-test de positionnement des connaissances.
- Post-test réalisé en fin de formation afin de mesurer la progression des connaissances et l'atteinte des objectifs pédagogiques ;
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation ;
- Attestation de participation remise à l'issue des journées.

 **Indicateurs de résultats**

- Évaluation globale de la formation (2025) : **90%**
- Satisfaction des participants (2025) : **85-95%**
- Taux de recommandation : **98 %**
- Nombre de participants à la formation (2025) : **109 participants**



## Programme

- Jeudi :

9h30	Accueil et ouverture
9h40	Intervention de la DGOS
10h25	Actualité en santé au travail
11h10	Pause
11h30	Publier en santé au travail : pas si difficile et si important
12h15	Le CNG : missions principales et dispositifs au bénéfice de la santé des PH et des directeurs
13h15	Repas
14h30	Activité physique et santé au travail : entre bonnes intentions et réalité du terrain
15h05	Quelle est la place d'un éducateur en activité physique adapté au sein d'un service de santé au travail ?
15h40	La RESPOP 05 appliquée aux agents hospitaliers : dépister une prédisposition à l'insuffisance cardiaque et au diabète
16h15	Lombalgies et retour/maintien au travail
17h00	Fin de la journée

- Vendredi :

8h30	Accueil des participants
9h00	Mise en place du projet CADSAM (CADres et Santé Mentale au travail) aux Hospices Civils de Lyon
9h30	En attente
10h00	La grossesse des hospitalières : retour sur le BIC de la MNH
10h30	Consultations grossesse et travail : pourquoi et comment ?
11h00	Pause
11h30	Causes professionnelles des arrêts de travail pendant la grossesse dans un CHU
12h00	Exposition au protoxyde d'azote lors des soins sous MEOPA et solutions de prévention
12h30	Urgences en SPST hospitalier : quelle réalité ?
13h15	Repas
14h30	Troubles du comportement aigu dans la consommation des nouveaux produits de synthèse/chemsex
15h10	Evaluation de la prévalence du stress post-traumatique au sein d'une population de travailleurs dans le secteur des urgences d'un CHU Français
15h45	Clôture des Journées